

TRIBUNAL ADMINISTRATIF D'AMIENS

En chiffres | 2011

Le mot du président | Philippe Couzinet

Pour la deuxième année consécutive, le tribunal administratif d'Amiens a rendu le nombre de décisions historiquement le plus élevé depuis son passage à quatre chambres en 2002. Le renforcement des effectifs de magistrats a permis de faire remonter la part des affaires

jugées en formation collégiale. Malgré des entrées en progression (+ 3,3 %), le stock est tombé sous la barre symbolique des 3 000 dossiers. Le nombre d'affaires de plus de deux ans est devenu tout à fait résiduel (1,4 %) et le délai prévisible moyen de jugement est

désormais de moins de dix mois. Le temps où l'on associait immanquablement juridiction administrative et lenteur de la justice paraît ainsi révolu.

Nombre d'affaires jugées en 2011

3 716

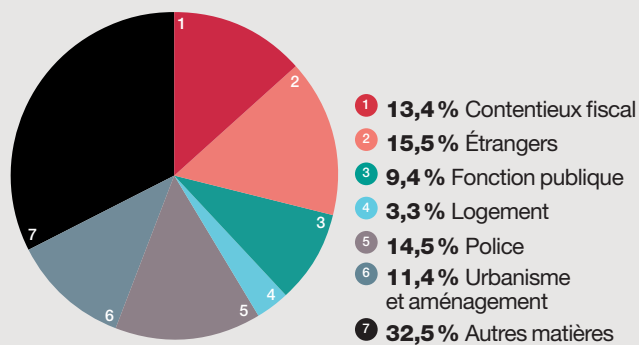
Délai prévisible moyen* de jugement en 2011

9m 11j

* Le délai prévisible moyen s'exprime en mois (m) et jours (j).

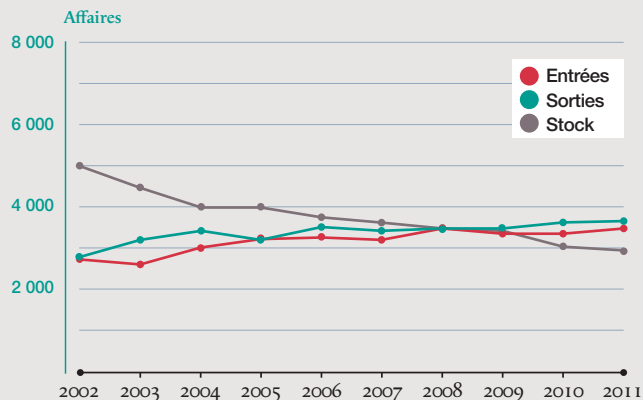
Origine

Répartition des affaires jugées en 2011 par type de contentieux



Les contentieux spécifiquement identifiés sont les plus représentés en moyenne nationale.

Nombre d'affaires en données nettes* depuis 2002



* Les données nettes correspondent à l'ensemble des requêtes, déduction faite de celles qui présentent des questions identiques en fait et en droit.

Délai prévisible moyen de jugement depuis 2002

